

14 mars 2008



Maître Claire FAGES
Médaille d'Or
prix Alexandre FOURTANIER

Monsieur le Premier Président,

Monsieur le Procureur Général,

Monsieur le Bâtonnier,

Mes Chers Confrères,

Mesdames, Messieurs,

A peine élue lauréate de la conférence du jeune Barreau,
me voici propulsée en haut d'une pile de jetons de poker,
juchée en équilibre sur une mise d'à peine quelques centaines d'euros,
que je risquais de perdre très rapidement, au cours de cette seule journée.

Je devais donc sérieusement préparer la rentrée solennelle.

Vous rendez-vous compte, une soirée de rentrée solennelle au casino barrière : une aubaine ! ?

J'allais pouvoir jouer au poker avec Monsieur le Bâtonnier et peut-être, qui n'en n'a jamais rêvé,
sinon le mettre au tapis, à tout le moins le faire se coucher !

Un délice en perspective.

J'entendais déjà le petit bruit des jetons tinter timidement dans le fond de ma robe.

Alors oui, j'assume, je le dis, j'ai du apprendre à jouer à cet étrange jeu qu'est le poker.

Je me suis donc entraînée longtemps, très longtemps, laborieusement, de longues heures.

J'ai écouté mes proches, leurs conseils, je me suis connectée sur des sites spécialisés, et j'ai regardé Poker TV avec Patrick Bruel, que je remercie pour son aide précieuse.

Contre toute attente, et même la mienne, j'ai appris vite, très vite et ce, au contact des experts les plus aguerris de mon entourage.

J'ai rapidement progressé parvenant à battre mes adversaires et amis, lesquels sont tous restés perplexes devant mon talent de joueuse, aussi subit que surprenant.

Un seul de mes adversaires réussit à trouver une ébauche de réponse à mon inexplicable progression : j'étais avocat.

J'avais selon lui, de par mon métier, les atouts essentiels à la réussite d'un joueur de poker...

Il est vrai qu'à l'instar de tout joueur, l'avocat sait bluffer, masquer ses émotions, tromper l'adversaire et donc gagner une partie.

Loin de considérer que ce constat représentait une révélation positive pour l'image de la profession, je devais néanmoins me rendre à l'évidence :

l'avocat n'était qu'un joueur parmi tant d'autres sur le grand échiquier de la justice.

A y réfléchir, il est vrai, je dois l'admettre : il y a dans notre profession, comme dans le jeu :

- Des règles à respecter,
- beaucoup de bluff
- pas mal de surenchère
- et un petit peu de hasard,

1. Commençons par les règles du jeu

Nous défendons et conseillons quotidiennement nos clients

- **Dans notre rôle de défense**, nous nous battons dans leur intérêt à l'aide de règles de droit, de règles déontologiques, qui sont nos règles du jeu, et auxquelles nous devons nous soumettre dans l'intérêt de ces derniers, de nos adversaires et du bon déroulement du procès.

Le procès justement n'est-il pas une partie de droit dans laquelle le tricheur n'a pas sa place et au cours de laquelle plusieurs joueurs cherchent à battre leurs adversaires selon des règles précédemment établies ?

- Dans notre rôle de conseil, nous sommes encore soumis à ces précieuses règles

or,

qui mieux que l'avocat, astreint au respect de règles aussi strictes que nécessaires, est à même de d'occuper ce terrain du conseil ?

qui mieux que celui qui connaît le contentieux est à même d'intervenir en amont pour veiller à la rédaction de telle ou telle clause, à l'application de telle ou telle procédure ?

Ce sont ces règles du jeu qui nous permettront de définir notre champ de compétence par rapport à d'autres professions qui sont déjà largement investis sur le terrain du conseil.

Alors, si je suis prête à partager un petit peu les jetons sur lesquels je suis assise,

je compte bien ne pas me coucher dès le début de la partie,

j'ai encore quelques belles figures à jouer et du bluff à pratiquer.

2. Continuons avec le bluff

- Du bluff, il y en a entre confrères :

- Les plus expérimentés d'entre vous, Chers Confrères, n'aiment-ils pas intimider les plus jeunes d'entre nous, marquant indéniablement des points sur le terrain du psychologique.

Feignant l'ignorance vous pénétrez d'un pas assuré dans les salles d'audience, un bref bonjour, indexant la ferveur de votre salut au nombre d'années de barreau de votre contradicteur.

Je toise du regard, je parle haut et fort,

j'intimide l'adversaire,

jeune collaborateur mal dégrossi qui croit avoir perdu la partie avant même d'avoir débuté sa plaidoirie.

• Du bluff, il y en a entre les hommes et les femmes ou plus exactement de la part des hommes à l'égard des femmes

J'ai commencé la partie ... pardon ma carrière ...avec moins de jeton en poche, car vous l'avez constaté je suis une femme !

J'ai eu un jour cette conversation aussi sidérante que réelle, on m'a dit :

Lui :

« Le droit des affaires Mademoiselle, c'est une matière très difficile, très rude, très âpre, comme le droit pénal au demeurant.

Vous n'y avez aucune chance d'y développer un cabinet.

Essayez plutôt le droit social, le droit de la famille voire même le droit de la propriété intellectuelle, la sensibilité d'une femme y est nécessaire.

Ce sont des matières humainement très riches ».

Moi :

« A bon, vous croyez, avais-je répondu, mais moi j'aime bien ça le droit des affaires, je pense humblement avoir certaine compétence pour cette matière »

Lui :

« Non non Mademoiselle croyez moi, être avocat c'est savoir se battre à la virile si vous voyez ce que je veux dire... »

Moi

« Pas vraiment » avais je répondu. »

Lui :

« Enfin vous comprenez, il faut...(mime du geste du combat). Et sinon, la magistrature ne vous a jamais tenté ? C'est un beau métier magistrat : on peut travailler chez soit tout en continuant à élever ses enfants. ».

Moi : « ... ».

En bref, il a essayé, mais le bluff n'a pas marché.

Je suis là, encore dans la partie,

J'avais résisté au bluff, je devais résister à la surenchère.

3. Prenons enfin la surenchère

Je dois bien l'avouer, **la surenchère nous la pratiquons au quotidien.**

- J'assigne,
- tu répliques,
- je rédige des conclusions responsives,
- puis des responsives et récapitulatives,
- je sollicite la désignation d'un expert,
- tu t'y opposes,
- je conclus en lecture de rapport
- je plaide
- tu perds
- mais interjette appel...

je m'épuise,mon client aussi, la procédure est trop longue !

Le plus difficile dans un dossier n'est-il finalement pas de se coucher,
de passer la main,
simplement d'en rester là ?

Mais c'est le jeu et nous continuons.....

De la surenchère, il y en a effectivement tout le temps, tous les jours

Et pas seulement de la part des avocats.

En effet, le monde judiciaire doit faire face à :

- toujours plus de lois,
- toujours plus de réformes,
- toujours plus de décrets,
- toujours plus de directives,
- toujours plus de règlements
- et toujours plus de rapports...

Rapport BALLADUR, COULON, GUINCHARD, ATTALI

• **Ce dernier d'ailleurs**

va-t-il mettre échec et mat les professions réglementées

qui malheureusement sont bien moins puissantes et nuisibles

qu'une armada de taxis en grève en haut de la rue Alsace-lorraine ?

• **La commission GUINCHARD**

Nous devrions faire preuve de docilité et accepter de n'avoir que trois représentants au sein de la Commission GUINCHARD dont l'ambitieux programme était de :

- « réfléchir à une nouvelle répartition des contentieux pour rendre l'organisation de la justice plus lisible ;

- De tenir compte de la nature et de la technicité des contentieux pour que les avocats et magistrats acquièrent une réelle spécialisation ;

- De repenser la raison d'être de l'intervention du juge qui ne doit trancher les litiges qui ne peuvent être réglés autrement ».

Et bien, tout cela, avec autour de la table des présents au jeu de « Qui aura la meilleure idée pour déjudiciariser », 34 participants, 3 avocats seulement....

La partie commençait à mal...

Nous étions cependant en mesure de relever le défi qui nous était lancé :

- être en sous effectif mais être brillants

- être laissé pour compte mais compter pour beaucoup

Nous ne laisserons pas le hasard décider pour notre profession.

4. Finissons-en justement avec le hasard

Car effectivement, je dois encore constater que notre activité est faite de hasard.

Là où notre profession est constituée de rigueur et de calendrier procédural,

nous sommes soumis à des aléas et des imprévus qui ponctuent notre quotidien :

- Tiendra, ne tiendra pas sur sa pile de jetons?

- Ira, n'ira-t-elle, n'ira-t-elle pas plaider ce dossier la semaine prochaine à Montauban ?

- Traversera-t-elle ou ne traversera-t-elle pas la France pour, au final, assurer un simple renvoi ?

- Les honoraires rentreront-ils ou pas ?

Il est vrai :

- **que les spécialisations** qui sont les nôtres sont davantage dues aux vicissitudes de nos rencontres qu'à nos choix universitaires :

- **que le découpage de notre carte judiciaire a été une joyeuse loterie** : qu'en effet, si le poker menteur de la réforme s'est parfois transformé en strip poker pour certaines régions, nous devons bien constater que tel tribunal supprimé un jour avait été sauvé le lendemain.

Devant ce constat,

je ne pouvais que tirer au sort la dernière figure avec laquelle j'allais, devant vous, en terminer

Monsieur le Premier Président,
Monsieur le Procureur Général,
Monsieur le Bâtonnier,
Mes Chers Confrères,
Mesdames, Messieurs,

Le full est sorti.

Me concernant, beaucoup de full

- **Full satisfaction** d'avoir intégré le Barreau de Toulouse et d'avoir pu tenir assise, ne serait-ce qu'un instant sur une pile de jetons

- **Full disponibilité** de servir, à vos côtés, les intérêts du Barreau,

- **Full ambition** de passer avec vous ce soir une très bonne soirée et je l'espère encore de jouer ce soir au poker avec Monsieur le Bâtonnier.